



Notes de la séance du Conseil des établissements lausannois

jeudi 24 novembre 2022 à 20h00

Salle de projection, Collège des Bergières, Lausanne

Président : M. **Payot** David, Conseiller municipal

Vice-président : M. **Beaud** Valéry, conseiller communal

Présent·e·s : M^{mes} **Balmer** Catherine, **Biollay Kennedy** Véronique, **Blanc Rossi** Mélanie, **Campos** Laetitia, **Carion** Carolina, **Chevalier** Catherine, **Corajoud** Caroline, **Costa Rubin** Isabelle, **Da Silva** Adozinda, **Deshayes** Raphaëlle, **Edenhofer** Kristel, **Favre** Virginie, **Grandjean Lüthi** Floriane, **Guinand** Corinne, **Gygax Jabaudon-Gandet** Valérie, **Jorissen Rosset** Ingrid, **Juillet** Anne, **Kazanayan** Romina, **Martini** Noémie, **Mohni** Rania, **Padalski** Magdalena, **Pequignot** Karina, **Pollin** Monica, **Richoz** Viviane, **Sanclemente** Estefania, **Schaller** Marjorie, **Tashi** Emirejeta, **Terribilini** Martine, **Trüb Dubugnon** Katharina, **Weber** Cindy, **Wyssa** Sylvie, **Zyrd Centelighe** Claude.

MM. **Bettens** Eric, **Bittar** Jean-Paul, **Chiarini** Claudio, **Dezuari** Olivier, **Fidalgo** Yves, **Fremaux** Nicolas, **Gafner** Oleg, **Gratzel** Jérôme, **Hofstetter** Philippe, **Jaquenoud** Antoine, **Kupferschmid** Fabien, **Medjitna** Djamel, **Miranda** Rui, **Nater** Sébastien, **Patronaggio** Sandro, **Raya** Michaël, **Schaefer** Julien, **Seiler** Jean-Claude, **Talla** Serge Paul, **Theurillat** Aurélien.

Excusé·e·s : M^{mes} **Bérard** Marlène, **Charollais Gonin** Myriam, **Christinat** Aline, **De la Baume** Charlotte, **De Vitis** Teresa, **Demenet-Gugelmann** Béatrice, **Dind** Céline, **Iberg** Joëlle, **Lopez-Bloch** Ania, **Marquis** Eléonore, **Maurer** Marie-Caroline, **Mori** Patrizia Deborah, **Nikles** Floriane, **Pascuas** Esperanza, **Reynard Gaspoz** Nicole, **Roch** Karine, **Zecca** Marion, **Zuercher** Magali.

MM. **Friderici** Vincent, **Kamenica** Musa, **Kart** Denis, **Novello** Eric, **Pupet** Patrick, **Radiguet** Gwen, **Steiner** Yves, **Yemane** Samson.

SEP : M^{mes} **de Kerchove** Barbara, **De Pietro** Fabienne, **Schneider** Marie

Invitée : M^{me} **Huguet** Virginie, Secrétariat général EJQ

1. Ouverture de la séance et accueil

M. Payot salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, cette fois-ci dans une nouvelle formule de « marché aux projets » afin de découvrir les activités des autres CET de manière plus informelle. Bravo et merci à tous les participant·e·s !

M. Payot excuse les personnes absentes. Il relève les nouvelles et nouveaux Président·e·s qu'il remercie de leur investissement :

- CET des **Bergières**, Mme Mélanie Blanc Rossi
- CET de **Mon-Repos**, Mme Carolina Carion
- CET de **Beaulieu**, M. Yves Fidalgo
- CET de **Villamont**, Mme Marjorie Schaller.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du dernier PV (2 juin 2022)

Le procès-verbal est adopté.

4. Organisation des écoles lausannoises

- **Présentation de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)**

Voir PPT en annexe

Secrétariat général (SG) :

Le Secrétariat général est aussi un lien entre la Ville et l'école. C'est là que sont organisés un certain nombre d'activités (culturelles, sensibilisation à l'environnement...) destinées aux élèves, l'organisation des camps scolaires et des activités de vacances et que se trouvent les délégations à l'enfance et à la jeunesse. Le secrétariat général comprend également un domaine « Quartiers » qui gère notamment le budget participatif.

Service de la psychologie scolaire (PS) :

M. Payot rappelle que les psychologues scolaires sont subventionné·e·s par le Canton. En revanche, les assistantes sociales scolaires œuvrant dans tous les établissements dépendent de la Ville.

Service de santé et prévention (SSPr) :

C'est un service de la Ville mais sous convention cantonale. Le rôle des infirmières n'est pas un service d'urgence en tant que tel, mais plutôt un 1^{er} contact avant les urgences médicales. Surtout, leur mission est de promouvoir la santé et faire de la prophylaxie tout en restant en contact avec les parents.

Soins dentaires :

Les Communes doivent proposer un service dentaire pour le dépistage de tous les élèves. Ensuite, les familles peuvent choisir de rester dans ce cabinet, payant cette fois-ci. Environ 50% des familles lausannoises y recourent.

Service de la petite enfance (SPE) :

Accueil de jour préscolaire jusqu'en 2P. L'une de leurs principales missions est la socialisation et la prévention.

Service des écoles et du parascolaire (SEP):

Une obligation communale est de fournir des bâtiments scolaires. La particularité lausannoise réside dans un guichet unique comprenant la gestion des enclassements, les devoirs accompagnés, l'accueil parascolaire / APEMS (de la 1P à la 11S) pour assurer une meilleure cohérence entre l'école et le parascolaire. Le périscolaire comprend les activités autour de la vie des établissements, comme le Pédibus, les fermes pédagogiques, l'organisation des fêtes scolaires le vestiaire de Valency (pour le prêt d'équipement de ski pour les élèves qui partent en camp).

- **Nouvelles du Service des écoles et du parascolaire**

Constructions, rénovations, projets

Mme de Kerchove salue l'assemblée et donne des nouvelles du service en lien avec la rentrée, rentrée sous pression avec la démographie qui augmente.

Il y a des installations provisoires à la Sallaz et le petit collège de Tivoli a été réouvert.

Concernant les Plaines-du-Loup, l'école du quartier ouvrira fin 2023. En attendant, les enfants seront enclassés dans leur ancienne école, ou alors aux Bergières (installations provisoires) ou au Vieux-Moulin (les bâtiments scolaires les plus proches du quartier).

L'annexe du Belvédère est ouverte ! Il y a 25 jours qu'enseignant·e·s et élèves y travaillent.

Le nouveau bâtiment de St-Roch sera prêt pour la rentrée 2023.

Le SEP travaille sur les enjeux climatiques dans ses bâtiments et sur le risque de pénurie d'électricité. Les mesures d'économie passent, entre autres, par le remplacement de toutes les ampoules dans les bâtiments scolaires.

En réponse à M. Bittar, Mme de Kerchove le rassure quant au fait que la structure parascolaire 7-8P qui sera mise en place à la rentrée 2023 aux Bergières se fera en collaboration avec l'Espace 44.

Consolidation des prestations parascolaires / DAC

Voir PPT en annexe

Politique des préaux scolaires

Voir PPT en annexe

Nouvelles de la Conférence des directrices et directeurs lausannois·e·s (CRL)

Mme Claude Zyrd Centelighe, directrice de l'établissement de Mon-Repos se présente : elle prend la place de présidente de la CRL et de la CRLP.

Elle a fait le tour des tables pendant le marché aux projets et profite de la séance pour remercier les personnes impliquées de leur investissement. Ce sont les enfants qui profitent des échanges et des projets. Merci !

Mme Floriane Grandjean Lüthi, directrice de l'établissement des Bergières se présente : elle prend la place de présidente de la CRLS.

Cette rentrée a été marquée par l'entrée en fonction de trois nouveaux/elles directeurs/trices pour les degrés 7P à 11S : Mme Ingrid Jorissen Rosset, directrice de l'établissement de C.-F. Ramuz, Mme Catherine Chevalier, directrice de l'établissement de l'Elysée et M. Aurélien Theurillat, directeur de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu. Avec ces nouvelles personnes, il y a eu un enjeu à veiller à la cohésion de la CRL.

Les établissements 1P à 6P accueillent deux nouveaux visages : Mme Monica Pollin, directrice de l'établissement de Beaulieu et M. Eric Novello, directeur de l'établissement de Floréal.

Les deux nouvelles présidentes sont à présent complètement rassurées de voir que la CRL travaille bien en équipe.

La rentrée s'est déroulée sous l'égide du nouveau chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, M. Frédéric Borloz, avec une volonté de sa part de renforcer les mesures d'insertion professionnelle. Dans les établissements secondaires, tout est mis en œuvre pour favoriser la transition avec le monde professionnel (ex. projet LIFT). Les séances de la CRL sont régulières avec beaucoup de réflexions et une très bonne collaboration. Elles remercient Mme de Kerchove (cheffe de service SEP) et M. Payot pour le grand soutien de la Ville de Lausanne.

Concernant la politique des préaux scolaires, Mme Pollin nous rappelle que la cour d'école est un endroit où se jouent beaucoup de choses, les rapports d'amitié et la socialisation entre autres. Elle demande plus d'espaces pour que les enfants puissent courir et s'ébattre.

Elle ajoute qu'il y a 8 établissements primaires à Lausanne. Comme nouvelle directrice, elle se dit heureuse et chanceuse de pouvoir travailler tous ensemble.

5. Présentation des mesures de transition école-métier

Les jeunes Lausannois·e-s entament plus volontiers un gymnase ou une mesure de transition mais moins un apprentissage.

Mme Virginie Huguet présente ce sujet. Elle rappelle qu'est à disposition de toutes et tous (ses coordonnées sont dans le PPT annexé), son but étant de créer un réseau.

La politique de la Ville pour la formation professionnelle est une formation « en équipe ». L'idée est que les apprenant·e-s s'entraident entre eux/elles.

Elle mentionne le renforcement du lien entre les établissements secondaires et la Ville de Lausanne pour trouver une place d'apprentissage grâce à des QR Codes qui ont été créés et imprimés sous forme de stickers autocollants qui sont collés dans les agendas de tous les élèves.

Les délégué·e·s AMP (approche du monde professionnel) et les conseiller·ère·s en orientation se réunissent deux à trois fois par année. Une mesure pour les 11VG se fait grâce au soutien de Lausanne Région depuis 3 ans. Environ 850 élèves sont touchés par le projet stage dans le réseau professionnel, de quartier, de famille, etc.

Pro Juventute vient une journée dans les écoles pour effectuer des entretiens fictifs de 30 minutes et 15 minutes de débriefing.

Des visites des entreprises sont organisées pour les élèves du quartier (par groupes de 3-4 élèves) à Isabelle-de-Montolieu notamment.

Au Salon des métiers 2022, la Ville avait un stand commun avec Lausanne Région. Il y a 222 apprenti·e·s à la Ville.

6. Prochaine séance du CEL

*Proposition : **jeudi 1^{er} juin 2023.***

Cette date est confirmée.

En ce qui concerne la prochaine séance de coordination des président·e·s un Doodle sera envoyé à toutes et tous.

La séance des parents des enfants futurs 1P se tiendra **le lundi 8 mai 2023** au Casino de Montbenon (date corrigée sur le PPT). Il y aura un stand des CET et le SEP souhaite pouvoir compter sur des ambassadrices et ambassadeurs sur place pour cette soirée. N'hésitez pas à vous annoncer si vous êtes intéressé·e·s à y participer.

7. Divers et propositions individuelles

Nouvelle campagne de prévention Produits du tabac / PUFF

M. Payot présente la campagne de prévention. On travaille aussi avec le Conseil des jeunes pour toucher le public cible des consommateurs/trices de PUFF. Ces produits (« cigarettes ») sont jetables, faciles d'accès et passent inaperçues tant ils ressemblent à des stylos colorés. Dans la vente de détail, ils sont catégorisés comme des produits alimentaires, sans interdiction aux jeunes de moins de 18 ans. Un changement légal est en cours mais cela prend du temps.

Il y a beaucoup d'enjeux par rapport à ces produits (addiction, introduction cachée au tabac ...). La campagne débutera dès le prochain semestre, prioritairement adressée aux 7-11, avec des actions concrètes.

Le slogan est : « ***Pas réglo, pas écolo et ça rend accro*** »

Pour les écoles : Dès **janvier 2023**, une animation pédagogique pour les 8^e

Dès **janvier 2023**, TANAGRAM, jeu autour de la publicité pour les 9-11S (avec une formation pour les enseignant·e·s par Unisanté).

Pour les jeunes : **Printemps 2023**, des clips « TikTok » diffusés via les réseaux sociaux des jeunes, de CIAO et du CDJ (conseil des jeunes).

Pour les parents : **Mai 2023** (journée sans tabac le 30 mai) distribution d'un flyer à tous les parents de la 7P à la 11S intitulé « les produits du tabac pour les nuls ».

Question : comment sensibiliser les commerçant·e·s ? Est-ce envisageable ? M. Payot assure que cela fait partie intégrante de la campagne.

Divers

M. Jaquenoud demande si l'on peut refaire un marché aux projets, mais au Forum de l'Hôtel-de-Ville afin que les passant·e·s citoyen·ne·s puissent entrer, discuter et créer aussi un appel au recrutement. Mme de Kerchove et M. Payot ne sont pas contre cette idée, vont y réfléchir et y revenir lors de la prochaine séance.

M. Payot clôt la séance et remercie l'Assemblée.

Clôture de la séance à 21h15.